



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Printemps 2009



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

ALLOCUTION DE L'HONORABLE JOHN VAN DONGEN, MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE PRÉSENTÉE À LA RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le 19 février 2009

Bonjour, je suis très heureux d'être avec vous tous aujourd'hui. Je tiens à commencer en remerciant chacun d'entre vous d'avoir fait preuve de leadership pendant cette période remplie de défis pour plusieurs services de police et communautés... et je tiens à vous féliciter de vos nombreuses réalisations récentes ayant servi à réduire le crime.

L'année dernière, sur l'île de Vancouver, la GRC a noté que les décès liés à la circulation ont chuté de dix-huit (18) pour cent. À Prince George, le crime global a diminué de vingt-trois (23) pour cent au cours du troisième trimestre de 2008 par rapport à la même période l'année précédente. Ici, à Victoria et à Esquimalt, il y a eu des diminutions considérables sur le plan des vols d'auto et des vols dans les véhicules. Dans ma ville d'Abbotsford, le crime de la propriété, qui représente la plus grande partie des crimes dans la collectivité, la diminution s'est élevée à douze (12) pour cent. Et à l'échelle de la province, le crime global est à son niveau le plus faible de la dernière génération.

Cependant et de façon regrettable, la violence due aux armes à feu a assombri ce genre de progrès au cours des dernières semaines. C'est complètement compréhensible, mais c'est aussi complètement inacceptable. Comme vous le savez maintenant, la province a doublé ses efforts dans la lutte contre la violence due aux gangs et aux armes à feu. Je veux que ces nouveaux efforts soient reflétés dans la liste de vos succès et le plus vite possible.

Nous comprenons la situation avec laquelle vous êtes aux prises. Un certain nombre de facteurs font échouer vos meilleurs efforts visant à assurer que les criminels les plus effrontés et dangereux ne soient pas dans la rue. Il s'agit de facteurs qu'aucun d'entre nous ne peut contrôler, comme le manque de volonté des victimes de tirs d'armes à feu d'aider la police à trouver leurs assassins en puissance. Toutefois, comme province, il y a des choses que nous pouvons faire et nous faisons preuve de leadership en Colombie-Britannique pour les dossiers sur lesquels nous avons un contrôle.

La semaine dernière, le premier ministre Campbell a lancé un plan de sept points en confiant des rôles importants à Victoria et Ottawa. Vous avez probablement entendu parler de certains de ces points, surtout ceux qui ont fait la manchette. Premièrement, nous doublerons presque notre effectif policier affecté aux gangs, pour qu'il soit composé d'un total de 368 agents. Les 168 nouveaux agents se joindront à nous au cours des deux prochaines années et compléteront l'effectif de 950 agents assermentés depuis 2001. Nous ajoutons aussi des procureurs de la Couronne pour être en mesure de poursuivre les contrevenants sur lesquels vous passez tant de temps à faire des enquêtes. Les dix procureurs de la Couronne supplémentaires nous assureront les services de 26 avocats dévoués à lutter contre les crimes dus aux gangs et aux armes à feu.

À leur tour, ces procureurs principaux ajouteront aux efforts de 49 collègues qui travaillent sur les cas de crime organisé à l'heure actuelle. Il est important de noter que nos procureurs utiliseront tous les moyens légaux à leur disposition pour assurer de retirer de la rue pour un bon moment, les personnes que vous arrêterez pour des chefs d'accusation en matière d'arme à feu. Ils s'opposeront à la remise en liberté sous cautionnement dans les situations où des armes à feu seront utilisées ou présentes. Ils se rendront directement au procès pour des infractions violentes et avec armes à feu. Et ils tenteront d'obtenir les peines maximales pour toutes les causes liées aux armes à feu.

Les autres points de notre plan alimenteront le succès de ces efforts. Pour assurer que les personnes ayant commis les crimes fassent leur temps en prison, nous poursuivrons notre investissement le plus important consenti depuis plus de cinquante ans, pour posséder des cellules et de l'espace de service correctionnel, en ajoutant 700 espaces pour les renvois pour prononcé de la sentence et les condamnations à l'emprisonnement. Mais toutes ces mesures doivent être complétées par des changements apportés au Code criminel.

À cette fin, j'irai cogner à la porte d'Ottawa et demander des changements clés qui ne peuvent être réalisés qu'à cet endroit. Et je vous demande votre appui pour transmettre ce message au cours de vos rencontres avec vos députés. Par exemple, les règles de divulgation de la preuve qui constituent un obstacle au déroulement des procès et qui grugent le temps valable des enquêteurs sur le plan de la paperasserie administrative et qui sont au gré des quatre volontés des avocats de la défense. Il faut aussi changer les règles de l'écoute clandestine qui proviennent de l'ère des téléphones à cadran et des lignes multipoint et qui permettent aux criminels des gangs d'utiliser efficacement les Blackberries avec impunité. Et il faut aussi modifier le crédit deux pour un pour les prisonniers renvoyés pour prononcé de sentence qui profite aux personnes qui retardent leur procès.

Avec nos homologues à Ottawa, nous déposerons à nouveau des projets de loi fédéraux pour fournir plus de pouvoir pour faire détenir les jeunes violents, pour introduire des sentences obligatoires minimales pour les infractions liées aux drogues ainsi qu'afin d'établir des exigences plus sévères pour les cautionnements pour les criminels violents et les individus qui utilisent des armes à feu. Enfin, nous devons aussi fournir une plus grande protection aux représentants de la justice contre l'intimidation. Nous créons une unité de dix (10) personnes pour l'exécution de la loi sur les armes à feu. Cette unité consacrera ses efforts à la saisie des armes à feu illégales. Nous voulons aussi avoir le contrôle provincial nous permettant d'investir le contrôleur fédéral des armes à feu pour la Colombie-Britannique de plus de pouvoirs, d'inspections plus rigoureuses et d'un meilleur contrôle des permis des accessoiristes qui fournissent des armes à feu à l'industrie cinématographique. Nous prendrons aussi des mesures pour débarrasser nos routes de véhicules modifiés et blindés et imposerons des contrôles plus stricts sur les détaillants et acheteurs de gilets de protection balistique. Enfin, nous investirons plus d'efforts en vue de faire sortir les jeunes des gangs et de ne pas y retourner et afin d'encourager les tuyauteurs à vous aider à arrêter les bandits.

Notre vision et appel à l'action sont clairs : il ne doit plus y avoir de gangs, de jeu avec les armes à feu, ni de victimes innocentes.

Les ressources et stratégies de notre plan d'action auront une incidence considérable sur votre succès à vous occuper de plusieurs de nos criminels les plus dangereux et téméraires : soit de les arrêter et de les enlever de nos rues.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.



Président de l'ACCP, le Directeur général adjoint Steven Chabot, Sûreté du Québec, l'honorable John van Dongen, Ministre de la sécurité publique et Solliciteur général de la Colombie-Britannique et Kevin Begg, Sous-ministre adjoint et Directeur des services de police, Colombie-Britannique

TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CORRECTIONS À LA LISTE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS
- 3 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 3 CALENDRIER DES ACTIVITÉS
- 4 LES JEUNES, LA TOXICOMANIE ET LE SYSTÈME DE JUSTICE
- 6 100 ANS DE SERVICE AVEC SON LOT DE DÉFIS ET DE RÉCOMPENSES POUR LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO
- 8 SYMPOSIUM DE FORMATION INTERPOL/CAPE 2009
- 9 LE COMITÉ DE L'INFORMATIQUE DE L'ACCP EST L'HÔTE D'UN CONGRÈS INTERNATIONAL
- 10 RÉINVENTER LA JUSTICE CRIMINELLE : UN VRAI DÉBUT

EN COUVERTURE...

Le président de l'ACCP, Steven Chabot, Directeur général adjoint, Sûreté du Québec, l'honorable John van Dongen, Ministre de la Sécurité publique et Solliciteur général, Colombie-Britannique

Association canadienne des chefs de police

Printemps 2009



PERSONNEL DU BULLETIN DE NOUVELLES

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyé par le bureau national de l'ACCP:

Laurie Farrell • Melody Jewitt
Magda Mitilneos • Peter Cuthbert

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP

Président : Steven Chabot, directeur général adjoint, Sûreté du Québec

Vice-présidents :

Frank Beazley, chef du Service régional de police de Halifax;
Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint du Service de police de la Ville de Montréal; Deputy Commissioner Raf Souccar, GRC; Chief Mike Boyd, Service de police d'Edmonton;
Tom Kaye, chef du Service de police d'Owen Sound

Secrétaire-trésorier :

Julian Fantino, commissaire, Police provinciale de l'Ontario

Président sortant : Jack Ewatski (Rte), chef du Service de police de Winnipeg

Directeur exécutif : Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, consulter le site www.cacp.ca

Les opinions et commentaires sont publiés sous toutes réserves dans le Bulletin printemps 2009 de l'ACCP. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ou du Comité exécutif. La reproduction d'articles et d'illustrations est strictement interdite dans permission écrite préalable de l'ACCP.

Convention de la Poste-publications no 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être

livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : cacp@cacp.ca

Website : www.cacp.ca



Conçu et publié par:



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : rjr@cbupub.com

Conceptrice principale / Production d'impression : Ina Silva

OFFICE NATIONALE

420, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez composer le 1-800-267-1266

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : Le bulletin de l'ACCP est publié pour l'Association canadienne des chefs de police par CBU Publications Ltd. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou opinions des contributeurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des annonces publiées et ne peut assumer une quelconque responsabilité pour les pertes encourues par qui que ce soit en raison d'une faute de l'annonceur.

M Message du président



Il y a quelques années, l'ACCP a célébré son 100e anniversaire, et quel merveilleux centenaire ce fut! Cette année, la Police provinciale de l'Ontario atteint son étape centenaire. Joignez-vous à moi pour féliciter ce service et lui souhaiter un succès continu dans ses entreprises.

En regardant le contenu du présent bulletin, cela me rappelle jusqu'à quel point le monde a changé et les services de police aussi. Nous élargissons notre éventail de partenariats. Nous ne pouvons pas imaginer travailler sans profiter des nouvelles technologies. Nous adoptons des approches novatrices pour régler les questions et les problèmes.

Des mots comme interopérabilité, pratiquement inconnus il y a vingt ans, font maintenant partie de notre vocabulaire de travail de tous les jours. Ces mots sont aussi la source de la concentration d'efforts considérables sur le plan national et international. L'extension de nos services et les partenariats avec des organisations publiques et privées nous permettent d'apprendre et d'utiliser des pratiques exemplaires qui nous aideront à améliorer l'opérabilité de la sécurité publique. Nous visons à tirer profit des technologies actuelles et émergentes pour améliorer notre communication et nos capacités de partage d'information et, par extension, à aider à rendre nos collectivités plus sécuritaires, saines et fortes.

La Coalition pour la santé, la sécurité et le bien-être des communautés, qui était un rêve il y a seulement quelques années, assume maintenant un rôle de leadership national en rassemblant la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, les secteurs de l'éducation et les jeunes consommateurs en vue de s'occuper des relations entre la santé mentale, le crime et la victimisation des jeunes au Canada. Les secteurs font appel à une approche holistique qui incorpore des actions variant de l'établissement de soutiens communautaires à l'amélioration des réponses de la justice pénale pour les jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et empêtrés dans le système de prévention. Surveillez l'information au sujet du congrès sur la santé mentale et la justice pour la jeunesse qui aura lieu à l'automne!!!

La reconnaissance que les méthodes traditionnelles ne sont pas toujours efficaces a incité le Comité de modifications aux lois à trouver des méthodes de remplacement pour s'attaquer aux défis posés par le système de justice pénale. Le symposium sur la justice, qui a eu lieu en janvier, a servi à rassembler des représentants du secteur judiciaire, de la poursuite, de la défense, du maintien de l'ordre et des hauts dirigeants du gouvernement qui ont discuté de certains de ces défis. Nous avons découvert que même si chacun de ces secteurs a des points de vue différents au sujet des défis, les opinions sont plus semblables que différentes. Je suis convaincu que cette première initiative prometteuse gardera son élan au cours des mois à venir.

Adopter de nouvelles méthodes de travail différentes, miser sur la technologie et entretenir des partenariats avec d'autres secteurs a un impact positif pour nous et nos communautés. Je vous félicite pour vos efforts continuels et ingénieux en vue de faire une différence dans la vie de nos citoyens et visiteurs.

*Steven Chabot, Directeur général adjoint
Sûreté du Québec*

Corrections à la liste des présidents de comités publiée dans l'édition Hiver 2009 du Magazine des chefs de police de l'Association canadienne des chefs de police.

Le président du comité de lutte contre le terrorisme et de la sécurité nationale est le commandant intérimaire Bob Paulson, GRC.

L'Association canadienne des intervenants en formation policière, un sous-comité du comité des ressources humaines, est présidée par M. Curtis Clarke, Ph. D., Solliciteur général de l'Alberta

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

AOÛT 2008 À FÉVRIER 2009 :

L'ACCP souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres actifs et associés, et félicite ceux qui sont maintenant membres à vie.

MEMBRES ACTIFS

Surintendant Jill H. Archer –
Service de police régional de Peel

Surintendant d'état-major Steve Asanin –
Service de police régional de Peel

Surintendant de police en chef Randall James Beck – GRC

Surintendant Donald William Bell –
Police provinciale de l'Ontario

M. Jeffrey Brandt, Registre des armes à feu – GRC

Surintendant Ralph Erfle – Service de police d'Ottawa

Surintendant Geoffrey Francis – Armes à feu, GRC

Surintendant d'état-major Rick Gauthier –
Service de police de Toronto

Chef Stan C. Grier – Service de police de la Nation Tsuu T'na

Chef de district Shelley M. Hart – Service de police de Winnipeg

Surintendant Warren Lemcke – Service de police de Vancouver

Inspecteur Michael S. MacMullen –
Service de police régional de Peel

Commandant intérimaire Dale N. McGowan – GRC

Surintendant Rendall Albert Nessel – GRC

Commandant intérimaire Dwight William Robinson – GRC

Chef Murray Rodd – Service de police communautaire de
Peterborough Lakefield

Surintendant Robert Rothwell – Service de police de Vancouver

Surintendant Richard Sauv  – GRC

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Donald Wesley Berezowski – Sears Canada inc.

M. Curtis A. Clarke, Ph. D., Directeur, Unité des projets
spéciaux, Sécurité publique, Solliciteur général de l'Alberta

M. Breaux Fernand – Conseiller principal, Sûreté et Affaires
réglementaires de l'exploitation, Via Rail Canada

M. Paul Martin – EADS Secure Networks

M. Marc Tessier – Directeur, Sûreté et Affaires réglementaires
de l'exploitation, Via Rail Canada

MEMBRES À VIE

M. John Arnold – Président, Réseau canadien du savoir policier

Surintendant Dwayne Gibbs – Service de police d'Edmonton

Chef Brian McCarthy – Service de police de Strathroy-Caradoc

Chef William O'Brien – Service de police de Sarnia

Directeur général Normand Proulx – Sûreté du Québec

Chef de district Menno Zacharias – Service de police de Winnipeg

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2009

19 – 21 avril
Congrès international pour les dirigeants de la
police et de l'exécution de la loi
Halifax, N.-É.

28 – 29 avril
Réunion du comité des
ressources humaines
Vancouver, C.-B.

4 – 7 mai
Congrès national sur l'acheminement
et les convoyeurs du Canada
Edmonton, AB

6 mai
Téléconférence
du comité de
l'informatique

12 mai
Sommet national sur le cadre du
maintien de l'ordre progressif (CMOP)
Ottawa, ON

22 – 24 mai
Réunion du comité de
prévention du crime
Calgary, AB

24 – 29 mai
Institute for Strategic
International Studies (ISIS)
King City, ON

27 mai
Réunion du comité du crime organisé
Ottawa, ON

1 – 4 juin
Avancer les stratégies d'intervention de la justice
criminelle pour l'exploitation sexuelle des
enfants à l'aide de la TI – Atelier
Montréal, QC

5 juin
Remise de l'Ordre
du Mérite
Ottawa, ON

14 – 17 juin
Symposium de formation
INTERPOL-CAPE 2009
Edmonton, AB

9 – 12 août
Congrès annuel de l'ACCP
Charlottetown, Î.-P.-É.

3 – 7 octobre
IACP
Denver, Colorado

15 – 18 novembre
Troisième atelier sur la com-
patibilité des communications
vocales canadiennes
Halifax, N.-É.

LES JEUNES, LA TOXICOMANIE

Par Sandra Wright, Gestionnaire

Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés

Au cours du « Symposium national sur invitation sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes » en mars 2008, les participants ont convenu que des consultations multisectorielles supplémentaires sur les jeunes et le système judiciaire devaient être organisées. Plusieurs participants ont indiqué que si l'ACCP et la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés veulent faire des problèmes de justice pour les jeunes un thème prioritaire, il devrait donc y avoir une consultation nationale sur la santé mentale des jeunes et sur la consommation de drogues illicites.

Bien sûr, la consommation de drogues illicites chez les jeunes est une inquiétude sérieuse. Les services de police partout au Canada sont bien au courant de l'impact de la consommation de drogues illicites sur les jeunes, leurs collectivités et le système de justice. Les jeunes toxicomanes deviennent souvent des contrevenants chroniques, commettant des crimes à une fréquence accrue et à caractère de plus en plus grave comme voler, entrer par effraction, quémander pour obtenir de l'argent pour se procurer de la drogue. Les jeunes toxicomanes posent un risque très élevé pour eux-mêmes et les personnes qui les entourent. Les organismes membres de la Coalition provenant de secteurs comme la santé, l'éducation, la protection de l'enfance et les loisirs ont de l'expérience, sinon un contact quotidien, avec des jeunes qui sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale. Comme l'explique le chef de police de district, Mike Chadwick, « L'ampleur et la profondeur du problème sont bien plus grandes que le système de justice et elles touchent pratiquement toutes les agences/institutions sociales de la société. »

De concert avec la Coalition, l'ACCP a organisé le « Symposium national sur invitation sur la consommation de drogues illicites chez les jeunes et le système de justice » les 25 et 26 février 2009 à l'Hôtel et Suites Delta Ottawa. Le financement de cette consultation nationale a été fourni par Justice Canada par l'entremise de son Fonds du système de justice pour les jeunes (composante de la lutte contre la drogue). Quatre partenaires de la Coalition, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, le

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et YOUCAN, ont joué un rôle de chefs de file pour la planification et la prestation du symposium. Les réalisations attendues étaient les suivantes : améliorer la sensibilisation au lien entre la consommation excessive de drogues illicites et le crime et la victimisation; aider les participants et les membres de la Coalition à modifier leur approche de travail avec les jeunes toxicomanes; créer un élan pour s'attaquer, à l'aide d'une approche holistique, plurisectorielle à long terme, aux problèmes touchant les jeunes impliqués dans le système de justice.

Cinquante-deux personnes du Cap-Breton à l'île de Vancouver, d'Iqaluit à Oakville ont été invitées à participer au symposium. La plupart des participants représentaient des organisations des secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, de la protection des enfants et des services aux toxicomanes. Pour assurer la communication la plus complète des problèmes entourant la toxicomanie, six jeunes délégués expérimentés ont aussi été invités. Leur intrant a enrichi les discussions et les participants ont bien apprécié leur présence. Ainsi, Lise Miles du Bureau du procureur de la Couronne à Ottawa a noté que le Symposium a favorisé « une bien meilleure compréhension du besoin d'impliquer les jeunes d'une façon importante dans toutes les solutions et les discussions et de les "engager". »

Les conférenciers ont partagé une variété de points de vue sur les jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie. Jessica Weihrich, une jeune femme âgée de vingt-et-un ans qui avait été une élève modèle, a décrit sa

chute libre rapide dans la toxicomanie et la prostitution ainsi que les progrès réalisés pour rebâtir sa vie. Pour sa part, Heather Hilts, sa mère, a raconté sa lutte pour obtenir le soutien et les traitements adéquats pour sa fille. Le Dr Dick Meen, un psychiatre clinique qui travaille aux Kinark Family and Child Services à Oakville ON, a noté l'opportunité du Symposium étant donné que les intervenants doivent mieux comprendre la toxicomanie chez les jeunes; il a présenté sept points à prendre en compte lors du développement de programmes de toxicomanie et a fourni des exemples d'approches spécifiques qui ont fait leurs preuves. La chef Marie-Ann Day Walker Pelletier de la Première Nation Okanse en Saskatchewan a résumé les défis souvent énormes que doivent surmonter les communautés autochtones pour s'attaquer à la toxicomanie chez les jeunes. Elle a aussi confirmé leur besoin de concevoir leurs propres programmes pour répondre aux besoins liés aux problèmes de leurs jeunes. Le chef de district Mike Mann a fourni le point de vue de la police, en décrivant l'accent de longue date placé par l'ACCP pour s'attaquer aux causes profondes du crime et du désordre social et du rôle de chef de file de l'ACCP pour la promotion de la prévention du crime par l'entremise du développement social. Il a mis les partenaires de la Coalition et les délégués au défi de se faire entendre, d'engager les jeunes et d'influencer la façon dont ils sont perçus, élevés et appuyés.

Au cours de la consultation d'une journée et demie, les participants ont évalué les défis auxquels les jeunes toxicomanes font face en faisant affaire avec les différents systèmes (par exemple, la justice, la santé et l'éducation) et les

Comité de planification du Symposium de la Coalition : Peter Dudding, Directeur général, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada; Sandra Wright, Gestionnaire de la Coalition, Rod Olfert, Courtier du savoir, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies; Dorothy Ahlgren, Coprésidente, Comité de prévention du crime de l'ACCP; Louise Hanvey, Conseillère, Politique gouvernementale, Association des infirmières et des infirmiers du Canada; et Gordon Phaneuf, Directeur, Initiatives stratégiques, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada.
Absent : Dave Farthing, Directeur général, YOUCAN.



E ET LE SYSTÈME DE JUSTICE



Janna Dickinson, Déléguée des jeunes à Ottawa et Pytor Hodgson, Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes



Chef adjoint de police Mike Chadwick, Service de police de Saanich et Saul Adams, Agent de dynamique de vie, Gouvernement du Nunavut



Sophia Kelly, Déléguée des jeunes à Ottawa avec le chef Troy Hagen, Service de police de Regina

difficultés que ces systèmes ont pour répondre aux besoins de ces jeunes. Ils ont discuté de la façon dont les communautés pourraient soutenir ces jeunes pour qu'ils ne s'engagent pas à des activités criminelles. Ils ont pensé à ce qui devrait être fait pour prévenir la toxicomanie chez les jeunes, pour empêcher les jeunes toxicomanes d'avoir à faire face au système de justice et afin d'assurer que les crimes et la victimisation chez les jeunes soient perçus comme problème de santé et de justice. Enfin, ils ont envisagé la façon de répondre le plus efficacement possible aux jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie lorsqu'ils sont empêtrés dans le système de justice.

En conclusion, les participants ont souligné la nécessité d'aborder les impacts potentiellement

positifs et négatifs des politiques gouvernementales sur les facteurs sociaux qui peuvent augmenter le risque de toxicomanie chez les enfants et les jeunes. Les principes de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et ses dispositions touchant le détournement et les options hors tribunaux ont fait l'objet d'éloges uniformes. Les participants ont distingué plusieurs défis que doivent surmonter les jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale et leurs familles pour avoir accès aux programmes et services nécessaires. Enfin, les délégués ont souligné la nécessité pour les communautés, d'être plus au courant des drogues et de la toxicomanie et de jouer un rôle de chef de file en parlant fort et haut de la toxicomanie, se portant à la défense des mesures de prévention et de traitement et en soutenant

des familles plus fortes. Ces constatations sont présentées en détail dans le procès-verbal du Symposium qui sera présenté à Justice Canada et ensuite diffusé sur les sites Web des membres de la Coalition.

Le rôle de leadership de l'ACCP pour la promotion des collectivités sécuritaires, saines et inclusives a été souligné par le chef Barry MacKnight qui a noté : « On s'attend beaucoup à ce que l'ACCP s'attaque à ce problème de "prévention" et à tous les problèmes connexes. La pression est sur nous pour diriger, avancer et nous occuper de ces problèmes. » Le fait que l'ACCP accorde une valeur à son rôle en regard du renforcement des communautés est prouvé par sa décision d'organiser un important congrès sur la santé mentale des jeunes et le système de justice à l'automne.

Jennifer Wilson, Déléguée des jeunes de Whitehorse avec le chef adjoint Michael Mann, Service de police régional de Waterloo



La Chef Marie-Ann Day Walker Pelletier, Première Nation Okanese, présente une allocution au cours du Symposium



100 ANS DE SERVICE AVEC SON LOT DE DÉFIS ET DE RÉCOMPENSES POUR LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO



Les premiers véhicules utilisés en service à Kenora, 1942.
Photo reproduite avec la permission du Musée de la Police
provinciale de l'Ontario. 997.52.1

Par l'agent Bob Cooke (à la retraite), Police provinciale de l'Ontario

La Police provinciale de l'Ontario, sous la direction du commissaire Julian Fantino, souligne cette année 100 ans de service du public en Ontario. Dans cet article, l'agent à la retraite R.D. (Bob) Cooke nous parle de quelques-uns des événements marquants durant cette période de croissance et de maturité de la Police provinciale.

En devenant un des plus grands corps policiers en Amérique du Nord, la Police provinciale a accompli un exploit aux proportions mirobolantes. Bien avant la création officielle de la Police provinciale de l'Ontario en 1909, les services de police de la province n'étaient que sporadiques. Ce n'est qu'en 1834, lorsque la ville de York (maintenant Toronto) embauche son premier agent de police à temps plein et à la suite de la formation de corps policiers à Hamilton en 1840 et à Ottawa en 1855, que l'Ontario possédera véritablement un service de maintien de l'ordre organisé.

La province nomme son premier agent de police à temps plein en 1875 en la personne de John Wilson Murray qui poursuivra sa carrière de grand détective pendant 31 ans. Entre 1877 et 1909, la prestation de services policiers à un niveau provincial est réalisée par environ une centaine d'agents de police bien mal équipés et nommés en vertu de la Constables Act. Lorsque la fièvre de l'argent frappe Cobalt et ses environs, une marée de mineurs envahit la région dans l'espoir de s'enrichir rapidement. Avec cette vague déferlante de nouveaux arrivants, un besoin pressant d'ordre public se fait ressentir et, en 1905, le premier « agent de police provinciale » George Caldbick est nommé. Tout cela, de même que la contrebande d'alcool vers les États-Unis, mène à la création d'une force policière le 13 octobre 1909, même si ce n'est que le 1er janvier suivant que le corps policier sera considéré comme « actif ».

La Police provinciale de l'Ontario est passée d'un effectif comprenant un surintendant, cinq inspecteurs et 45 agents pour devenir un des plus grands corps policiers du continent.

UNE FORCE POLICIÈRE DIVERSIFIÉE

Aujourd'hui, la Police provinciale est constituée de près de 6 000 agents en uniforme, de 850 agents auxiliaires et de près de 2 600 employés civils, avec 162 détachements et des bureaux satellites dans six régions distinctes, de même que 11 bureaux et huit sections ou unités basées au quartier général à Orillia.

L'organigramme du corps policier fait état d'une large panoplie de départements pour desservir et protéger le public, incluant des questions comme la sûreté et le trafic maritime, les drogues, l'antiterrorisme, le jeu illégal, les armes à feu, l'exploitation juvénile et le crime organisé. Les agents des services communautaires de la police provinciale visitent régulièrement les écoles, collèges et groupes communautaires afin de fournir l'information pertinente reliée à la sécurité et à la prévention du crime.



Au fil des ans, les membres de la Police provinciale ont utilisé des chevaux, des trains, des bateaux, des avions, des motoneiges, des traîneaux, des voitures, des camions, des vélos et des motocyclettes de même que leurs propres pieds pour se rendre là où on avait besoin d'eux. Un inspecteur a recommandé en 1917 qu'un vélo soit fourni à tous les agents de police « afin d'épargner les coûts considérables liés à la location de chevaux. » En février 2009, deux membres ont dû faire face à certains des défis rencontrés par les agents d'autrefois. Ces deux agents ont mené une patrouille commémorative dans le Nord de la province en raquettes, en traîneau à chiens et en train afin d'offrir au public un aperçu de la façon dont les services policiers des régions éloignées étaient dispensés.

LES DÉCENNIES APPORTENT LE PROGRÈS ET DES CHANGEMENTS

Les circonstances ont mené à plusieurs changements. Par exemple, en 1946, la ville de Barrie accepte l'offre du procureur général de prendre la responsabilité d'un service de police municipal, ce qui amène la Police provinciale à y muter un vétéran de 18 ans, le caporal Harry Peel, de son poste de Welland afin de devenir le commandant du détachement de la Ville de Barrie. Cette mutation non payée entraîne une promotion pour le nouveau sergent Peel qui, pour la première fois, travaille au sein d'un détachement possédant ses propres véhicules.

Au début des années 1930, le salon de la résidence que Peel partage avec sa femme, Marjory, sert aussi de bureau pour le détachement de Welland. L'agent de police Peel du , matricule numéro 253, assure le maintien de l'ordre sans relâche dans cinq cantons avec un policier sous son commandement. Aucun moyen de transport n'est fourni et lorsqu'un véhicule saisi n'est pas disponible, les agents reçoivent une rémunération de 10 sous le mille pour avoir utilisé leur propre véhicule.

Les motocyclettes ayant cédé la place aux voitures en 1941, le nombre de coupés passe à presque 400 en 1950. Une liaison radio moderne est installée en 1947 et les motocyclettes Harley-Davidson refont leur apparition deux années plus tard, en même temps que l'acquisition de deux bateaux-caravanes.

Une fonction récurrente de la Police provinciale a toujours été d'assurer le calme et la paix lors de mouvements de grève – par exemple, la grève à la mine d'or de Timmins-South Porcupine en 1912, la grève des travailleurs supplémentaires du canton de Crowland en 1935, la grève à la Stelco en 1946 à Hamilton, une autre grève des mineurs à Porcupine en 1953, la grève controversée des industries Fleck à l'ancienne base de l'ARC à Centralia en 1978 et la grève à la Boise-Cascade en 1979 à Kenora et à Fort Frances, de même que plusieurs autres.

Bien que des documents indiquent que des agents de la Police provinciale ont effectué une descente dans une maison de jeux à Toronto en 1938, l'évolution de l'exécution de la loi dans le domaine du jeu illégal est ponctuée de nombreux changements. Une première escouade officielle a été établie en 1942, dissoute en 1981 et reconstituée quatre ans plus tard. Tel un chiot perdu tentant de retrouver son chemin, l'escouade opère sous plusieurs noms, à l'intérieur de plusieurs divisions ou sections de la Police provinciale de l'Ontario. D'un effectif initial de trois agents, l'unité de jeu illégal fait maintenant partie du Bureau de lutte contre le crime organisé de la Police provinciale.

LA POLICE PROVINCIALE SUIV LA PARADE

La responsabilité de 1 800 milles d'autoroutes provinciales, de même que d'autres routes du sud de l'Ontario, est confiée à la Police provinciale en 1923 et une patrouille de motocyclettes est établie l'année suivante.

En 1947, le système radio de police décrit comme étant le plus moderne de son ère, est mis en service.

Plusieurs agents maintenant à la retraite se souviennent de l'ancien commissaire, le regretté Eric Silk, le seul civil nommé à ce poste pour la réforme qu'il a menée pendant ses années à la tête de l'organisation entre 1963 et 1973. Ses innovations incluent de nouvelles structures de promotions et de commandement et une modification complète de l'écusson d'épaule encore porté sur les uniformes de la PPO aujourd'hui.

En 1990, un nouveau système radio a été mis en place et, alors même que l'on écrit ces mots, on achève l'installation d'un réseau fédérateur de télécommunications à la fine pointe de la technologie.

Un chapitre triste de l'histoire de la Police provinciale s'est écrit lorsque des agents ont été appelés sur la scène d'un terrible écrasement d'avion DC-8 de la compagnie Air Canada tuant d'un seul coup les 109 personnes à bord près de l'aéroport international de Toronto le 5 juillet 1970.

La Police provinciale fournit à l'heure actuelle des services de maintien de l'ordre à plus de 400 villes, villages et collectivités rurales à l'aide d'une grande panoplie de techniques policières et d'expertise d'avant-garde.

Alors que la Police provinciale célèbre ses 100 ans, ses membres peuvent être fiers de faire partie d'une organisation jouant un rôle de meneur dans plusieurs domaines d'enquête. Par exemple, la Police provinciale a travaillé en collaboration avec la GRC afin de développer une formation sur les éclaboussures laissées par le sang maintenant offerte dans les instituts de police du Canada et de l'Ontario. Grâce à un passé aussi solide, l'avenir du service de police est prometteur, mais il dépend de l'imagination, de la détermination et du dévouement des agents d'aujourd'hui qui amènent et qui ajoutent aux mêmes caractéristiques solides manifestées par leurs prédécesseurs.

Le service, tout comme la vertu, constitue sa propre récompense.



Lorsque les uniformes sont entrés en vigueur lors de la création de la Police provinciale de l'Ontario en 1909, le chapeau Stetson et la chemise à col haut étaient portés. Au début des années 1930, la casquette a remplacé le Stetson. L'histoire s'est répétée lorsqu'en 1997 le chapeau Stetson est revenu pour être remplacé de nouveau par la casquette au début de l'année 2009, un changement salué par plusieurs membres et qui arrive juste à temps pour le centième anniversaire. On peut voir sur cette photo gentiment fournie par lui-même le sergent à la retraite Bill Litowski portant l'uniforme réglementaire d'autrefois.

Symposium de formation INTERPOL/CAPE 2009

Formation, apprentissage et rendement

Innovations internationales et nationales 15, 16 et 17 juin Edmonton (Alberta)

Par M. Curtis Clark, Ph. D., Président, Association canadienne des intervenants en formation policière

La complexité du monde d'aujourd'hui incite les services de maintien de l'ordre à se transformer. Les intervenants s'attendent fondamentalement à ce que les services soient caractérisés par l'imputabilité, le leadership, l'efficacité et le service proactif. Pour que les forces policières soient capables de répondre à des demandes complexes et contradictoires, des changements structurels et culturels importants sont nécessaires. Bien qu'il y ait de nombreuses opinions sur la façon dont les organisations policières devraient entreprendre la tâche des changements opérationnels et organisationnels, le rôle de la formation et du transfert du savoir est un élément qui ressort continuellement des discussions.

Au cours des dernières années, peu importe la profession ou l'industrie, peu de développements ont eu lieu sans que la formation et le perfectionnement ne soient mentionnés. La formation opportune, pertinente et efficace est un mécanisme fondamental pour préparer les personnes chargées de l'exécution de la loi et la sécurité publique à affronter les complexités opérationnelles du monde moderne. La réalité mondialisée du maintien de l'ordre et de la sécurité publique exige que les pratiques de formation ne soient plus fondées sur des silos ni exclusivement régionales.

En tenant compte de ce contexte, l'objectif du symposium de formation INTERPOL/CAPE 2009 est de fournir un forum interactif au cours duquel les délégués nationaux et internationaux peuvent évaluer et échanger des idées sur les derniers concepts et pratiques en andragogie, en prestation de programme et en établissement de curriculum. Ces séances souligneront les aperçus, les efforts et les expériences des praticiens de la formation, des professeurs universitaires et des décideurs du Royaume-Uni, des Pays-Bas, des États-Unis, du Canada et d'autres experts internationaux. Les principaux thèmes au programme seront la formation et les normes pour les enquêtes, le curriculum axé sur les compétences, les modèles de formation des nouvelles recrues, la gouvernance de la formation, la collaboration entre les universitaires et la police, l'andragogie, la création de la capacité et l'harmonisation de la formation avec les mesures de rendement.

Un objectif sous-jacent de ce symposium conjoint INTERPOL/CAPE est de favoriser des réseaux internationaux et d'assurer que la formation continue d'être élaborée dans un environnement de collaboration, à l'intérieur duquel les pratiques exemplaires sont partagées ouvertement à travers les instances nationales et internationales.

Public cible :

Le congrès est conçu pour les spécialistes de la formation, les professionnels de l'enseignement de la collectivité des policiers et de la

sûreté et sécurité publiques, qui sont intéressés à la promotion, au perfectionnement et à la formation.

Présidents du congrès :

- Dale Sheehan, Directeur, Interpol Training Branch
- M. Curtis Clarke, Ph. D., Directeur, Police and Peace Officer Training, Alberta Solicitor General and Public Security

Comité directeur du congrès :

- Inspecteur Bob Hasel, Service de police d'Edmonton
- Inspecteur Gerry François, Service de police de Calgary
- Joanne Rigon, GRC (Formation et Perfectionnement)

Conférenciers :

Les conférenciers discuteront des sujets suivants : aligner les cadres de compétence à la formation et au rendement, repenser et remodeler la formation des recrues, le développement et la professionnalisation des techniques d'enquête et le perfectionnement continu en leadership.

- Robin Field-Smith, Her Majesty's Inspectorate of Constabulary, Training and Development, R.-U.
- M. Maki Haberfeld, Ph. D., John Jay College, NYPD Leadership Development Program, É.-U.
- Commandant Cameron Campbell, Directeur, Oregon Police Academy, É.-U.
- M. Harry Peeters, Ph. D., Police Academy of the Netherlands, P.-B.
- Inspecteur Dan McGrory, Professional Investigators Program, NPIA, R.-U.
- Shelagh O'Leary, Directeur, NPIA Learning and Development Service, R.-U.
- M. Jim Drennan, Ph. D., Doyen, Fleming College, CAN
- M. Luann Pannell, Ph. D., Directeur, Police Training and Education, LAPD, É.-U.

Pour de plus amples renseignements,
visitez le site Web du congrès :
www.trainingsymposium2009.com

Le comité de l'informatique de l'ACCP est l'hôte d'un congrès international

By Chief Clive Weighill, Saskatoon Police Service, Co-chair Informatics Committee

Le comité de l'informatique a organisé son quatrième congrès depuis 1998. Pour ajouter au succès des congrès précédents à Cornwall, Montréal et Vancouver, l'événement de cette année a eu lieu à Victoria du 15 au 17 février. Le Fairmont Empress Hotel a fourni un cadre magnifique pour le congrès.

Les congrès précédents avaient souligné des sujets comme le partage de l'information, l'interopérabilité des données et l'interopérabilité vocale. Le thème du congrès de cette année était « Appuyer les opérations de sécurité publique à l'aide des technologies actuelles et émergentes. » Le congrès a permis de fournir, aux responsables des premières interventions, des renseignements sur des outils technologiques qui peuvent grandement soutenir les opérations quotidiennes ou les événements importants. Le programme visait à informer les représentants de la sécurité publique de l'utilisation opérationnelle de la technologie et non du fonctionnement de la technologie.

Le congrès était de portée internationale et a présenté des conférenciers du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada. Les délégués représentaient une grande variété d'intervenants en sécurité publique provenant d'agences gouvernementales, du monde militaire, de la lutte contre les incendies, des services médicaux d'urgence et des corps policiers.

Les sujets abordés étaient réellement de nature opérationnelle. Les discours liminaires étaient diversifiés et ont compris ce qui suit :

- *une perspective canadienne historique des données, des informations et de l'interopérabilité vocale;*
- *la position du United States Department of Homeland Security sur l'interopérabilité de la communauté de l'intervention d'urgence;*
- *une présentation du corps de police de Minneapolis soulignant l'étendue du soutien technologique nécessaire pour l'intervention au cours de l'effondrement récent du pont dans cette collectivité;*
- *le plan directeur du United States Department of Homeland Security pour l'interopérabilité à l'échelle du pays aux États-Unis;*
- *le plan de la GRC pour le commandement intégré de sécurité aux Olympiques de 2010;*
- *l'histoire de succès de la National Police Improvement Agency du Royaume-Uni sur l'utilisation du système automatisé de reconnaissance de numéro de plaque;*
- *le point de vue de la British Transport Police sur l'utilisation des caméras de télévision en circuit fermé.*

Les thèmes des discussions entre experts ont varié de la protection de l'infrastructure essentielle, la lutte contre la cybermenace, les pratiques exemplaires aux histoires de réussite en interopérabilité vocale, à la formation des analystes de relève, à la présentation d'analyses de rentabilisation gagnantes aux commissions de police et à la création de la gestion des biens vidéos.

Le congrès a souligné la valeur des partenariats créés entre les organismes de sécurité publique :

- *le Service correctionnel du Canada qui partage l'information avec la police par l'entremise d'Information Police (INFOPOL);*
- *les agences policières qui échangent l'information de leurs banques de données par l'entremise du Portail d'information de la police (PIP);*
- *la GRC qui échange l'information avec le ministère fédéral de la Justice par l'entremise du Système national intégré d'information interagences (SNIII);*
- *un partenariat conjoint entre l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des chefs de pompiers et les Chefs des services médicaux du Canada lié au spectre de bande large pour la sécurité publique au Canada.*

À la suite du congrès, le comité de l'informatique a commandité une réunion du Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI). C'est un groupe de travail du comité de l'informatique dont le mandat est de fournir le leadership dans le domaine de l'interopérabilité vocale. Son rôle est de faciliter la recherche supplémentaire au sujet des cinq éléments du continuum de l'interopérabilité. Le Centre canadien de recherches policières (CCRP) gère maintenant le GICTI et présente des rapports au comité de l'informatique sur des sujets liés aux partenariats potentiels avec le CCRP, aux problèmes liés à l'interopérabilité vocale et au point de vue plus large de la sécurité publique. Le premier congrès national sur l'interopérabilité, commandité par l'ACCP, a eu lieu à Ottawa en mars 2007. Cet événement très réussi a servi à rassembler plus de 170 praticiens des corps de police, des services d'incendie et des services médicaux d'urgence qui ont discuté des approches en vue d'améliorer l'interopérabilité de la sécurité publique au Canada.

Grâce au financement de l'ACCP, le chef de police Finn est maintenant membre du Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR). Cette nomination nous permet de mieux représenter les besoins en matière de sécurité publique à l'échelle nationale. Récemment, cette participation a permis au

CCCR de répondre favorablement aux besoins de sécurité à la suite de la demande de commentaires d'Industrie Canada au sujet de la bande 700 MHz, attribuée aux services de sûreté publique. Nous sommes très chanceux que le Service de police d'Ottawa ait détaché l'inspecteur Lance Valcour au Centre canadien de recherches policières. Lance a organisé des ateliers sur l'interopérabilité vocale à travers le Canada. Ses efforts ont été déterminants pour concentrer l'attention sur le spectre pour la sûreté publique. En fait, une résolution conjointe avec l'Association canadienne des chefs des pompiers et les Chefs des services médicaux d'urgence du Canada, au sujet de l'interopérabilité vocale et le spectre de la largeur de bande pour les services d'urgence a été mise de l'avant pour obtenir un appui de l'ACCP.

L'inspecteur Valcour et le surintendant Flinn assistent aussi aux réunions du National Public Safety Telecommunications Council des États-Unis et communiquent les intérêts du maintien de l'ordre du Canada. Nous sommes convaincus qu'en travaillant ensemble, nous pouvons mieux desservir nos collectivités en améliorant l'interopérabilité de la sûreté publique tant au Canada que chez nos partenaires des États-Unis.



M. David Boyd, Ph. D., Directeur, Command, Control and Interoperability, Office of Emergency Communications, US Department of Homeland Security; Coprésident du comité de l'informatique de l'ACCP, Chief Clive Weighill, Service de police de Saskatoon; M. Eldon Amoroso, Service de police de London; M. Chris Essid, Directeur, Office of Emergency Communications, US Department of Homeland Security



Chef de district Peter German, Division E, GRC et Chef Jamie Graham, Service de police de Victoria

RÉINVENTER LA JUSTICE CRIMINELLE : UNE CONVERSATION DE DÉPART UN VRAI DÉBUT!!!!

Par Clayton Pecknold, Vincent Westwick et Valerie Westwick (chercheur du Symposium)

Pendant plusieurs années, la façon de concevoir les changements en matière de droit criminel signifiait apporter des changements à la législation. Pour le compte de l'ACCP, le Comité de modifications aux lois (CML) proposait des amendements législatifs à titre de solution aux problèmes en matière de droit substantiel ou procédural. Par conséquent, on devait organiser des consultations, préparer des propositions officielles ou politiques pour le gouvernement de même que faire des présentations protocolaires devant des comités parlementaires. Un équilibre se devait d'être établi entre les besoins énoncés par les membres de l'ACCP et le programme législatif du gouvernement du moment : des besoins et un programme souvent différents et pas toujours faciles à concilier!

Pendant de nombreuses années, le Comité de modifications aux lois a travaillé en collaboration, tant avec les chefs des poursuites judiciaires qu'avec le projet sur l'efficacité et l'accès en matière de justice. À travers ces relations de travail, deux constatations ont vite été tirées. Premièrement, on s'est rendu compte que tous les secteurs du système juridique avaient les mêmes préoccupations que l'ACCP en ce qui a trait à la perte de confiance du public envers le système. Deuxièmement, et point probablement plus important, on a noté que les défis particuliers rencontrés par les services de police et leur rôle au sein du système juridique étaient mal compris par les autres parties. Le CML a donc décidé de mettre tout en œuvre afin d'améliorer cette situation.

En reconnaissant l'influence croissante des tribunaux, au milieu des années 1990, le CML a entrepris un programme d'interventions devant les tribunaux dans le cadre duquel l'ACCP tentait d'obtenir un rôle d'intervenant à la Cour suprême du Canada dans les causes ayant une importance nationale pour les services de police. Malheureusement, cette approche s'est avérée insuffisante. Confrontés à une complexité législative grandissante et à une précision législative de plus en plus étroite, les services de police ont dû trouver d'autres moyens pour obtenir des changements en matière de droit pénal.

Pendant cette période, le système de justice pénale évoluait et s'adaptait, et pas toujours pour le mieux. L'arrivée de grands procès complexes, c'est-à-dire les mégaprocès, la montée en flèche des frais judiciaires souvent liés aux requêtes incessantes en lien avec la Charte des droits et libertés et la logistique de la divulgation ont mené les provinces à chercher de nouvelles façons pour que le système de justice pénale soit plus efficace et plus efficace. On se retrouvait ainsi en terrain inconnu.

Au cours des dernières années, Justice Canada, en collaboration avec le groupe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux, a entrepris un programme d'efficacité et d'accès en matière de justice. On désirait ainsi permettre aux juges, procureurs de la Couronne et de la défense de se rencontrer afin de discuter des questions et problèmes de l'heure et d'identifier des solutions. L'intention était bonne, mais les juges se sentaient mal à l'aise à l'idée que les policiers soient aussi invités à participer.

Après des discussions sur l'ébauche d'un document de réflexion, le juge en chef Ray Wyant de la Cour provinciale du Manitoba a accepté de rencontrer les présidents du Comité de modifications aux lois. Faisant preuve d'un leadership inspirant, ils ont organisé une rencontre entre les membres de son comité et le CML à Montréal en janvier 2006. Plus tard au cours de la même année, monsieur le juge Wyant en compagnie de William Trudell de la Criminal Lawyers Association se sont jetés « dans la fosse aux lions » en participant au congrès annuel de l'ACCP à St. John's, Terre-neuve, jetant les bases d'une relation de travail solide.

Le CML a commencé à chercher de nouvelles façons de faire avancer le programme de réforme du droit pénal. Bénéficiant de l'appui enthousiaste du juge en chef Wyant, des plans ont été mis en œuvre et ont mené à l'organisation d'un événement à Vancouver. Un comité organisateur, composé du juge en chef Wyant, de son collègue ontarien, Peter Griffiths, juge en chef adjoint de la Cour de l'Ontario, de même que des coprésidents du CML, soit le chef de police adjoint Clayton Pecknold, et le conseiller juridique du Service de police d'Ottawa Vincent Westwick, ont préparé un plan pour le symposium visant à établir des bases communes pouvant mener au changement.

Le but du comité organisateur était de réunir dix chefs de file de tous les milieux, du système juridique, des procureurs de la défense, de hauts fonctionnaires, des policiers et bien entendu des procureurs de la Couronne. On voulait ainsi réunir un échantillon représentatif de hauts dirigeants pour amorcer des discussions franches entre toutes les parties et pour trouver des solutions. Grâce à l'aide inestimable du personnel du bureau national de l'ACCP, la planification du symposium s'est mise en marche. De façon semi-sérieuse, le CML a qualifié ce processus d'ouverture diplomatique envers les autres secteurs du système de justice pénale.

Les 23 et 24 janvier 2009, plusieurs des partenaires les plus hauts placés du système de justice pénale se sont rencontrés pour une discussion de deux jours à Vancouver. Pour la toute première fois, de hauts fonctionnaires du système juridique ont rencontré des représentants des corps policiers, des procureurs de la défense et de la Couronne ainsi que des fonctionnaires de haut niveau pour entreprendre une discussion franche et ouverte à propos du système de justice pénale et de la perte de confiance du public envers ce système.

George Thomson a animé les deux jours de discussion. Ce dernier, ancien sous-procureur général de l'Ontario et du Canada avait la confiance de tous les secteurs représentés. Il avait pour but de maintenir une bonne et saine communication à propos d'une variété de sujets clés de la réforme de la justice pénale. Les organisateurs ont délibérément laissé l'ordre du jour ouvert sans pour autant savoir si la discussion serait bien nourrie.

Personne n'aurait dû en douter! La rencontre de deux jours s'est prouvée très utile en étant dynamique et entraînant beaucoup d'idées de toutes parts. Valerie Westwick, étudiante à l'université d'Ottawa, avait préparé un document de travail recensant tous les projets de réforme en cours au Canada. Ce document a fourni un point de repère pour les discussions qui ont suivi. Pendant les sessions de travail, plusieurs préoccupations ont été énumérées et analysées en petits groupes.

Lors de la deuxième journée, on a mis l'accent sur l'établissement d'une définition commune pour le concept de « la voie à venir ». Le groupe a dressé une liste de plus de quarante suggestions de modifications qui est à l'étude à l'heure actuelle. Il est probable que la vraie victoire obtenue pendant ces rencontres est liée au sentiment d'harmonie et d'entente mutuelle qui y a régné. Tous les participants ont salué l'initiative et se sont engagés à travailler ensemble afin de développer des solutions. Il s'agissait d'un « début » prometteur où les participants ont pu converser rondement et de façon productive. Cela augure bien pour l'avenir.

On en a profité pour créer un groupe directeur, composé du comité organisateur de l'événement, des avocats de la défense William Trudell et Mayland McKimm, de Donald Piragoff, Sous-ministre adjoint au ministère de la Justice, de Greg Lepp du ministère de la Justice pénale et Procureur général de l'Alberta et de John Pearson, Procureur de la Couronne de l'Ontario. Ils ont pour tâche de passer en revue les idées recueillies et de développer un plan d'action pour aller de l'avant. Au sein de l'ACCP, ce processus demeure la responsabilité du CML, qui se rapporte directement aux administrateurs de l'association, Mike Boyd et Frank Beazley. Les membres de l'ACCP peuvent s'attendre à d'autres rapports au fur et à mesure que ce processus continuera d'avancer.



L' Hon. Peter D. Griffiths, Juge en chef adjoint de la Cour de l'Ontario; Clayton Pecknold, Coprésident du Comité de modifications aux lois et Chef de police du Service de police de Central Saanich; L'Honorable Raymond Wyant, Juge en chef de la cour provinciale du Manitoba; Vince Westwick, Coprésident du Comité de modifications aux lois et Conseiller juridique du Service de police d'Ottawa et Steven Chabot, Président de l'ACCP et Directeur général adjoint à la Sûreté du Québec.